

Interview du Dr Fanny Leenhardt : MCU PH à l'Institut du Cancer de Montpellier



Pharmacien, MCU-PH, PhD

Pharmacie, Institut du Cancer de Montpellier (équipe des thérapies orales)

Laboratoire de Pharmacocinétique, Faculté de Pharmacie Montpellier

IRCM, Equipe Résistance aux traitements et thérapies innovantes

Quel est votre parcours/maquette d'internat, et semestres réalisés ?

J'ai passé l'internat en 2013 et mon choix s'est porté sur le DES PH dans l'interrégion sud (anciennement), la région de Montpellier/Marseille.

J'ai choisi de faire une maquette plutôt polyvalente (en secteur et type d'établissement) pour la formation professionnelle, avec une affinité pour l'oncologie.

Je suis passée par le CH de Béziers (validation polyvalente), le CHU de Montpellier (dispensation, pharmacie clinique aux urgences et secteur des dispositifs médicaux), l'UCPC à l'AP-HM (validation des chimiothérapies, isotechnie),

j'ai également fait un stage au département d'informatique médicale (DIM) qui permet de découvrir la cotation des actes et le côté médico-économie. J'ai effectué un M2 « cancer biology » avec un stage de recherche à l'institut de recherche en cancérologie de Montpellier (IRCM) où j'ai pu faire de la recherche fondamentale avec culture cellulaire. Pour finir, j'ai fait un semestre d'entretiens pharmaceutiques en oncologie à l'ICM.

Avez-vous réalisé un Master, DU, année recherche, thèse de science, une FST ? Comment cela s'est-il déroulé ?

J'ai fait un M1 avant l'internat, puis mon M2 durant l'internat, sur un hors domaine de 6 mois, c'était donc compliqué à gérer avec les oraux, examens, et le rapport de stage à faire durant le stage d'internat suivant. Le M2 pendant l'internat (sans année recherche par exemple) représente une certaine charge de travail en plus, je ne le recommande que si on se sent la capacité de gérer cela.

À l'issue du dernier stage d'internat sur l'ICM, j'ai poursuivi sur un poste d'assistante hospitalo-universitaire (AHU) avec réalisation d'une thèse d'université sur 4 ans durant cet assistantat.

Tout se déroule bien lorsque le cadre est bien posé, que cela soit pour les stages, ou les thèses. Je dirais qu'il faut travailler avec des personnes volontaires et sérieuses, donc les qualités à développer en tant qu'interne : savoir bien s'entourer et acquérir de l'autonomie.

La thèse de sciences est l'exercice le plus difficile et à la fois le plus enrichissant car on gère un projet de A à Z (pas seul bien sûr !). On s'investit dans la recherche de financement, dans le montage de projet (recherche clinique ou préclinique le plus souvent), on développe de nouvelles compétences, on sort encore plus de notre zone de confort, que la thèse soit réalisée sur 100 % de son temps ou, comme moi, sur un temps partagé enseignement/activité ph clinique.



Pouvez-vous faire une rapide description du poste occupé actuellement avec missions et objectifs ?

À l'issue de 4 ans d'AHU et un an de transition sur poste ATER/PH mi-temps, j'ai été nommée, après concours CNU, MCU-PH section 81. De ce fait je poursuis mes activités initiées il y a quelques années c'est-à-dire : activité de pharmacie clinique avec la réalisation d'entretiens pharmaceutiques lors d'initiations de thérapies orales anticancéreuses sur l'Institut du cancer de Montpellier, activité d'enseignement en pharmacocinétique rattachée à la faculté de Pharmacie et activité de recherche clinique et translationnelle sur l'IRCM.

Cette pluridisciplinarité inhérente au poste, les missions et rencontres sont très enrichissantes. Le plus difficile, comme on se doute, repose sur l'organisation des journées.

Quelles sont les qualités nécessaires pour ce poste selon vous ?

Je dirais qu'il faut être volontaire, développer une autonomie, rigueur, organisation, et surtout une grande capacité d'adaptation.

Pensez-vous que la formation via l'internat a permis d'avoir les compétences requises pour ce poste ?

Je dirais que oui, à condition d'avoir réalisé des stages pour acquérir cette autonomie, et aussi et surtout d'avoir été bien accompagné et formé.

Quels conseils donneriez-vous à un interne qui voudrait se lancer dans ce domaine ?

Dans le cadre du profil hospitalo-universitaire, il faut absolument se renseigner à l'avance sur les « étapes » en vue d'un projet de poste comme celui-ci. Par exemple, sans M2, l'accès à la thèse de sciences (nécessaire pour être MCU-PH) est limité ! Mais l'essentiel est d'abord de bien se connaître. Identifier ses qualités, ses limites, ce qu'il faut développer et comment. Rien n'est inaccessible quand on est motivé et sérieux dans son travail.

Marianne BOBILLOT

Interview : Pharmacien Pompier

Dr Geoffrey KERR
Pharmacien Capitaine,
Pharmacien Adjoint SDIS 31 (Haute-Garonne)

Quel a été ton parcours universitaire ?

J'ai débuté mon parcours universitaire par la PACES à Toulouse. J'ai été reçu en 2^{ème} année de pharmacie à ma deuxième tentative. J'ai ensuite suivi un parcours classique jusqu'en 5^{ème} année dans la filière internat. Après un premier échec au concours de l'internat je me suis réorienté en filière officine, et j'ai finalement retenté avec succès le concours lors de ma 6^{ème} année d'officine. Et j'ai réalisé mon internat en pharmacie hospitalière (filiale pratique et recherche) à Lille.

J'ai enfin réalisé en fin d'internat la première année du DESC (Diplôme d'Etudes Spécialisées Complémentaire) de Radiopharmacie et Radiobiologie. Et en post-internat, alors que j'exerçais en tant que pharmacien assistant spécialiste au CHU d'Amiens, j'ai pu terminer de valider le DESC.

Pourquoi avoir choisi de réaliser l'internat plutôt qu'une filière courte (Officine, industrie) ?

Principalement car les débouchés de l'internat étaient plus nombreux et variés, et que la possibilité de réaliser un parcours hospitalier me paraissait intéressante quelle que soit la suite de ma carrière.

J'avais aussi déjà l'idée d'exercer en SDIS, et donc passer par l'internat était la seule voie pour devenir professionnel (suite au décret PUI).

Il y avait aussi une méconnaissance de ma part des débouchés via la filière industrie.

Quelle maquette as-tu réalisée ? Au cours de ton internat, as-tu pu réaliser un semestre en SDIS ?

Oui, j'ai eu la chance de réaliser un semestre au sein du SDIS 59.

J'ai donc suivi la filière pharmacie hospitalière option pratique et recherche, avec :

- Semestre 1 : PUI (109 : Pharmacovigilance - économie de la santé) : CH Tourcoing.
- Semestre 2 : Radiopharmacie (110 - Pharmacotechnie) : Centre O. Lambret, Lille.

- Semestre 3 : DM (111 : DM - stérilisation) : CHRU Lille.
- Semestre 4 : PUI de SDIS (109) : SDIS Nord.
- Semestre 5 et 6 : PUI (108 : Pharmacie Clinique) : Hôpital St Vincent de Paul, Lille.
- Semestre 7 : Radiopharmacie (110) : CHRU Lille.
- Semestre 8 : Chimiothérapie (110) : CHRU Lille.

As-tu réalisé des formations de type Master, DU, année recherche, thèse de sciences ou autres ?

J'ai fait 2 UE de master 1 (en 3^{ème} et 5^{ème} année de pharmacie), sans réaliser le stage de validation.

Un diplôme d'éducation thérapeutique en 4^{ème} année de pharmacie.

Le DU Dispositifs Médicaux Implantables pendant l'internat.

Et le DESC (Diplôme d'Etudes Spécialisées Complémentaire) de Radiopharmacie et Radiobiologie (1^{ère} partie pendant l'internat et 2^{ème} partie pendant mon année d'assistantat hospitalier).

Peux-tu nous décrire les missions et les objectifs de ton poste actuel ? Si tel est le cas, peux-tu nous décrire une journée type ? As-tu un système de garde ?

Missions :

- Gestion et approvisionnement en médicaments (médicaments d'urgence, antidotes, gestion des gaz médicaux), en dispositifs médicaux, en matériel médico-secouriste et en matériel d'hygiène.
- Bon usage du médicament (formations des infirmiers de sapeurs-pompiers), participation à rédaction des protocoles de soin d'urgence à l'usage des infirmiers de sapeurs-pompiers.
- Hygiène : formation des sapeurs-pompiers au bon usage des produits d'hygiène et respect des protocoles.
- Participer aux marchés.
- Suivi des protocoles de soin d'urgence (relecture et analyse).
- Missions d'expertises en risque NRBCe (Nucléaire, Radiologique, Biologique, Chimique ou explosif).
- Assurer les vigilances (pharmaco et matériovigilance).



Pour une journée type, il n'y a pas vraiment de routine, tout dépend des appétences de chacun et de l'organisation de son SDIS.

Il n'y a pas de gardes, mais des astreintes téléphoniques (avec +/- déplacements).

Peux-tu nous expliquer les motivations qui t'ont poussé à choisir la voie de pharmacien de Sapeurs-Pompiers ?

Exercer le métier de pharmacien dans un cadre différent, avec la possibilité de réaliser deux métiers en un (être à la fois pharmacien et sapeur-pompier).

Avoir un champ d'activités variés (gestion PUI, formation, risques, etc.).

Travailler dans un environnement multidisciplinaire : le pharmacien est intégré dans le SSSM (service de santé et de secours médical) et travaille donc au quotidien avec les médecins et les infirmiers de sapeurs-pompiers, et peut aussi être amené à travailler avec les autres spécialités du SSSM (vétérinaires, psychologues, etc.).

Exercer dans le service public.

Penses-tu que notre formation d'interne t'ait permis d'avoir les compétences requises pour ce poste ? Y-a-il des formations complémentaires à obtenir pour exercer le métier de pharmacien de Sapeurs-Pompiers ?

Oui je pense, déjà par les cours de DES et la réalisation de la maquette, qui permettent d'avoir une bonne vision du fonctionnement d'une PUI et d'avoir déjà abordé certains éléments (marchés et commande publique, approvisionnement, rédaction de protocoles, formation du personnel au bon usage, etc.).

L'internat permet aussi d'initier à la démarche qualité, qui est essentielle dans de telles structures.

Ensuite, l'enchaînement des semestres dans des structures différentes m'a aussi permis de m'adapter plus facilement au fonctionnement du SDIS (qui diffère de celui d'un hôpital).

Il y a ensuite certaines formations à obtenir à la suite du recrutement en temps que pharmacien de sapeurs-pompiers professionnels (formations non obligatoires pour les volontaires), notamment de suivre la formation initiale

de pharmacien de sapeurs-pompiers à l'ENSOSP (École Nationale Supérieure des Officiers de Sapeurs-Pompiers) qui se déroule sur plusieurs mois, ainsi que certains DU et formations internes au SDIS.

Selon toi, quelles sont les qualités et compétences nécessaires pour ce poste ?

Savoir travailler en équipe, avoir une grande capacité d'adaptabilité, et savoir concilier son rôle de pharmacien avec les nécessités du terrain.

Avoir une appétence pour l'opérationnel, et être capable d'inventivité (notamment quand les exigences du code de la santé publique se retrouvent face aux besoins opérationnels 24h/24h).

Savoir être pédagogue et adapter son discours à son auditoire est aussi important.

Selon toi, quelles sont les difficultés de ce métier ? (Déplacement, travail multi-site, travail isolé...)

Il y a en effet les déplacements dans les différentes casernes de son département, être parfois le seul pharmacien (pour certains SDIS) et donc gérer astreintes et congés.

Les professionnels sont peu nombreux (environ une centaine), avec en général 1 par département, voire 2 dans les plus gros départements (1 pharmacien chef assurant la gérance +/- 1 adjoint qui peut parfois assurer la gérance).

L'intégration complète au corps départemental des sapeurs-pompiers peut aussi être une source de difficulté, tout comme comprendre les enjeux et les codes (qui sont parfois bien différents de l'hospitalier).

Un autre point complexe est le travail avec des professionnels de santé de différentes filières (Infirmiers, médecins, vétérinaires, psychologue, etc.) et avec les non professionnels de santé (sapeurs-pompiers, agents techniques et administratifs, etc.).

Pour un interne, il faut aussi être capable de s'intégrer dans un établissement qui n'a pas de culture hospitalière.

L'organisation d'un circuit du médicament sur un périmètre de responsabilité pharmaceutique départemental est aussi un enjeu.

Comment vois-tu ton avenir professionnel, personnel et celui de la profession ?

Étant pleinement épanoui dans mes fonctions et dans ce milieu, je pense donc réaliser tout le reste de ma carrière au sein des sapeurs-pompiers, avec la perspective

d'évoluer en grade, en responsabilités et la possibilité de devenir expert dans certains domaines de risques (notamment en risques radiologiques, du fait de ma formation de radiopharmacien).

Pour la profession, je pense que les pharmaciens auront toujours une place au sein des SDIS, avec les modifications des démographies médicales, ou la crise climatique, les missions des sapeurs-pompiers vont s'élargir (notamment avec l'arrivée proche de la réalisation des actes de soin d'urgence par les sapeurs-pompiers). Et donc, le pharmacien de sapeurs-pompiers aura un rôle à jouer de plus en plus important.

Existe-t-il différents grades/statuts dans la profession comme ce que l'on connaît dans les hôpitaux publics (assistant, praticien contractuel, praticien hospitalier) ?

Il y a en effet une hiérarchie et des grades chez les sapeurs-pompiers.

Le pharmacien fait partie des officiers de sapeurs-pompiers. Un pharmacien ayant passé sa thèse et son diplôme débute donc au grade de « Pharmacien Capitaine ».

L'évolution suit les grades des sapeurs-pompiers : pharmacien commandant à pharmacien lieutenant-colonel à pharmacien colonel (qui est le plus haut grade accessible).

(Un étudiant en pharmacie sera lui au grade de « pharmacien aspirant », un pharmacien diplômé mais non thésé ou un interne en pharmacie sera « pharmacien lieutenant ». Par ailleurs, un interne en pharmacie ayant un certificat de remplacement peut effectuer un remplacement de pharmacien gérant de SDIS.)

Il faut aussi savoir que le pharmacien en chef est placé sous l'autorité du médecin chef du SDIS (mais dans le respect de l'indépendance de l'exercice de l'art). Il est lui-même sous l'autorité du « Contrôleur Général » (qui est le directeur départemental du SDIS).

Il existe une sorte d'équivalence au concours PH pour être titularisé pharmacien de sapeurs-pompiers professionnels, qui est le « concours de pharmacien de sapeurs-pompiers ». Le concours se passe sur titre et dossier, suivi d'un oral devant un jury. Le concours n'étant pas ouvert tous les ans, il n'est pas nécessaire pour débiter son engagement (engagement qui sera donc contractuel le temps de passer le concours).

Concernant la profession, les pharmaciens de sapeurs-pompiers sont inscrits à la section H de l'ordre des pharmaciens (que ce soit les professionnels ou les volontaires).

Comment s'engager en tant que pharmacien de sapeurs-pompiers ?

Il y a deux moyens de s'engager avec les sapeurs-pompiers :

- En tant que pharmacien de sapeurs-pompiers professionnel (PSPP), en fonction des postes disponibles. Actuellement et depuis le décret PUI, la filière professionnelle n'est ouverte qu'aux pharmaciens titulaires du DES de pharmacie hospitalière (ou une équivalence).
- En tant que pharmacien de sapeurs-pompiers volontaire (PSPV) : cet engagement est ouvert à tout pharmacien (officinal, industriel, chercheur, biologiste ou hospitalier). L'engagement se fait en fonction de ses disponibilités et dépend donc des besoins de la PUI du SDIS en question.

Un pharmacien peut aussi s'engager en caserne comme sapeur-pompier volontaire classique, sans faire valoir son diplôme.

Quel est le salaire moyen de la profession ?

Le salaire d'un professionnel, suit le grade, et est plus ou moins similaire à celui de la fonction publique hospitalière. Il peut s'y rajouter des primes (déplacement, logement, responsabilité, feu, ...).

Les pharmaciens volontaires sont rémunérés 12€ de l'heure (non imposable !).

Quels conseils donnerais-tu à un interne qui voudrait réaliser une carrière de pharmacien pompier ?

Tout d'abord de contacter le SDIS de son département pour essayer d'ouvrir un semestre au sein de la PUI (ou de se renseigner pour faire un semestre dans un SDIS accueillant déjà des internes en pharmacie), afin de se familiariser avec le métier, et de voir si le métier correspond à ses attentes.

De contacter d'autres pharmaciens de SDIS pour connaître un peu leurs différentes missions (qui peuvent varier en fonction des départements).

Et, s'il a la possibilité, de réaliser des DU pouvant apporter des connaissances utiles au métier (médecine de catastrophe, toxicologie, voire le DESC) pendant son internat.

Remarque

Comme une partie de la profession est vieillissante, et suite au décret PUI, beaucoup de petits SDIS n'arrivent pas à recruter de pharmacien pour compenser les départs à la retraite (la majorité des pharmaciens professionnels ne venant pas de la filière internat), de nombreux postes sont donc vacants et disponibles avec le DES de pharmacie hospitalière.

Marie GUTHAPFEL